

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

PARCOURS URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Semestre 8

Développement de projet : définition et mise en oeuvre

Présentation

En 1^{ère} année de Master, où nous accueillons des étudiants venus d'autres Licences, le projet se décompose en deux phases. Le premier semestre est consacré à la production d'un mémoire : état de la question, entretiens, collecte de données, etc. Mais l'objectif du travail est très concret. Le mémoire doit se conclure par un cahier des charges ou un programme, que la même équipe d'étudiants et d'enseignants reprendra au second semestre pour produire un projet d'aménagement.

Le projet qui doit être formalisé au second semestre commence par une journée d'esquisse, où les données doivent faire l'objet d'une première formalisation dans un temps très limité. Le travail du semestre est ensuite l'occasion d'expérimenter des méthodes différentes, d'imaginer des scénarios alternatifs à partir d'un même problème, d'établir une synthèse ou d'arbitrer entre des exigences multiples et souvent contradictoires. C'est aussi, pour de nombreux étudiants, la découverte de l'usage intensif du croquis et de tous les modes d'expression graphique, parfois de maquettes matérielles ou numériques, pour représenter et faire progressivement mûrir les choix d'aménagement qu'ils proposent. Même s'ils n'atteignent pas la précision des projets de maîtrise d'œuvre, ils préfigurent la fabrication d'un cadre de vie dont les futurs aménageurs auront la responsabilité.

7 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Pratiques : 16h

Objectifs

Conduire la transformation concrète d'un site par un projet d'aménagement.

De l'observation à la planification, puis de la programmation à la composition, le projet est l'occasion de parcourir l'ensemble des compétences du « cœur de métier » des professionnels de l'aménagement, tels que le définit l'Office professionnel de Qualification des Urbanistes. Il est aussi le moment de mettre en application et d'articuler les compétences théoriques et pratiques acquises parallèlement dans les autres enseignements. Le projet doit traduire dans une transformation matérielle du territoire choisis les questionnements identifiés par les étudiants comme centraux dans la problématique générale du site.

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	CC	Ecrit - mémoire		50%	
	CC	Oral - soutenance	60	50%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
	Report de notes	Autre nature			